Plan d'urgence
Port Camille RAYON

NUMEROS D'URGENCE :

15 - Aide médicale (SAMU)
17 - Police
18 - Sapeurs-pompiers
112 - Numéro d'appel toutes urgences Européen
114 - Numéro urgence personnes malentendantes (SMS)
06 12 13 47 48 - Surveillants de ports représentant l'autorité Portuaire

Représentant officiel du port en charge de la sécurité **: Joskowicz Alexandre**

Responsable environnement du port **: Joskowicz Alexandre**

SOMMAIRE

1 Procédure en cas d'incendie
- Navire
- Bâtiment de la capitainerie
- Parking ou commerce

2 Procédure en cas de voie d'eau sur un navire

3 Procédure en cas de pollution
- Pollution à l'intérieur du port
- Pollution venant de l'extérieur du port

4 Procédure en cas de risque de noyade

5 Procédure en cas de véhicule dans le bassin

6 Procédure en cas d'urgence en mer

7 Procédure en cas d'alerte « TSUNAMI »

Mise à jour janvier 2019

Fiche N°1

Procédure en cas d'incendie

Feu de Navire :

- Rester calme.
  (Rester en écoute radio UHF et VHF + téléphone mobile)
- Alerter les pompiers en apportant le plus de précision possible.
  *(Le centre de secours de Vallauris/Golfe-Juan, **N° Tel. : 18**, possède le plan du port)*
- Préciser clairement l'importance et la situation exacte du sinistre.
  (Exemple : un bateau de 15 mètres au quai 21, poste 2135, jetée sud …)
- Mettre le système de barriérage en position ouverture maintenue.
- Prévenir l'officier d'astreinte, et les surveillants de port
- Disjoncter électriquement le quai et débrancher le bateau en feu.
- Amarrer le bateau en feu avec les chaines et grappins prévus à cet effet.
- Dégager si possible et si nécessaire les bateaux voisins sous le vent.
- Mettre en œuvre la pompe à incendie de l'Archiduc, ou les vannes incendie sur les quais.
- Utiliser si possible les « Queues de paon »
- Guider les secours de l'entrée du port jusqu'au sinistre.
  (A l'aide d'un de nos véhicules gyrophare allumé)

Feu bâtiment de la capitainerie :

- Rester calme.
  (Rester en écoute radio UHF et VHF + téléphone mobile)
- Alerter les pompiers en apportant le plus de précision possible.
  *(Le centre de secours de Vallauris/Golfe-Juan, **N° Tel. : 18**, possède le plan du port)*
- Préciser clairement l'importance et la situation exacte du sinistre.
  (Exemple : Incendie dans le bureau X de la Capitainerie…)
- Mettre le système de barriérage en position ouverture maintenue.
- Prévenir l'officier d'astreinte, et les surveillants de port
- Si possible, attaquer le feu avec les moyens à disposition dans le bâtiment.
  (Extincteurs CO2 et eau pulvérisée présents en cuisine, atelier, hall de la capitainerie au RDC et à l'étage)
- Mettre en place un balisage pour interdire l'accès à la zone sinistrée.
- Les sorties de secours seront privilégiées *(lumière verte en cas de coupure générale électrique.)*
- L'ensemble du personnel ralliera le point de rassemblement et sera compté par l'officier de port.
  (Jardin devant la Capitainerie)
- Guider les secours de l'entrée du port jusqu'au sinistre.
  (A l'aide d'un de nos véhicules gyrophare allumé)

Feu véhicule ou commerce :

- Rester calme.
  (Rester en écoute radio UHF et VHF + téléphone mobile)
- Alerter les pompiers en apportant le plus de précision possible.
  *(Le centre de secours de Vallauris/Golfe-Juan, **N° Tel. : 18**, possède le plan du port)*
- Préciser clairement l'importance et la situation exacte du sinistre.
  (Exemple : Incendie dans le commerce « Nom et situation de l'établissement…)
- Mettre le système de barriérage en position ouverture maintenue.
- Prévenir l'officier d'astreinte, et les surveillants de port
  Guider les secours de l'entrée du port jusqu'au sinistre.
  (A l'aide d'un de nos véhicules gyrophare allumé)
- Si possible, attaquer le feu avec les moyens disponibles.
  (Extincteurs présent dans nos véhicules)

Fiche N°2

Procédure en cas de voie d'eau sur un navire

- Rester calme.
  (Rester en écoute radio UHF et VHF + téléphone mobile)
- Prévenir l'officier d'astreinte, et les surveillants de port
- Faire intervenir nos plongeurs si nécessaire. **N° Tel. : 06 09 95 55 65**
- Prévenir au plus vite le chantier Naval.
  - **N° Tel. : 06 13 01 70 57**
  - **N° Tel. : 06 27 84 57 19**

  (Mise en place du moyen de levage dans la darse)
- Mettre en œuvre nos moyens d'assèchement et d'épuisement à disposition.
  (Pompes électriques + Pompes d'assèchement archiduc)
- Remorquer le navire vers la darse du chantier Naval.
- Assister à la sortie d'eau.
- Prévenir le propriétaire.

Fiche N°3

Procédure en cas de pollution

Pollution à l'intérieur du port

- En cas de pollution légère *(Débordement lors d'un avitaillement)*
  - traiter rapidement la zone et détecter l'origine.
  - Pulvérisateur manuel.
  - Pulvérisateur embarqué sur « La Maria »
  - Brassage.

- En cas de pollution plus lourde *(déballastage sauvage)*
  - Déclencher l'alerte pollution auprès de **ECO TANK. Tel. : 06 01 31 34 11**
  - Prévenir l'officier d'astreinte, et les surveillants de port
  - Prévenir le Vieux port par radio **Canal 12**
  - Mettre en œuvre le barrage anti-pollution léger et entourer la zone.
    Le barrage se trouve dans notre local dépollution à l'entrée du port
  - Commencer à traiter si possible.

- En cas de pollution très lourde *(Fuite de réservoir, autre…)*
  - Déclencher l'alerte pollution auprès de **ECO TANK. Tel. : 06 01 31 34 11**
  - Prévenir l'officier d'astreinte, et les surveillants de port
  - Prévenir le Vieux port par radio **Canal 12**
  - Mettre en œuvre le barrage antipollution lourd.
    Ce barrage est situé dans le local dépollution du Vieux Port, la clef dans notre local radio
  - Déployer ce barrage afin de **maintenir la pollution à l'intérieur du port.**
  - Commencer à traiter si possible.

Pollution venant de l'extérieur du port :

- Déclencher l'alerte pollution auprès de **ECO TANK. Tel. : 06 01 31 34 11**
- Prévenir Le sémaphore de **« La Garoupe »** par radio **Canal 16**
- Prévenir l'officier d'astreinte, et les surveillants de port
- Prévenir le Vieux port par radio **Canal 12**
- Mettre en œuvre le barrage antipollution lourd.
  Ce barrage est situé dans le local dépollution du Vieux Port, la clef dans notre local radio
- Déployer ce barrage afin de **maintenir la pollution à l'extérieur du port.**

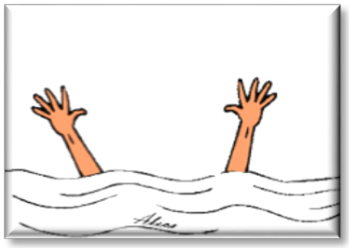

Fiche N°4

Procédure en cas de risque de noyade

- Récupérer la ou les personnes à l'aide des bouées.
- Les diriger vers les échelles de secours.
- Si nécessaire alerter les pompiers en apportant le plus de précision possible.
  *(Le centre de secours de Vallauris/Golfe-Juan, **N° Tel. : 18**, possède le plan du port)*
- Si la victime est inconsciente, effectuer les gestes élémentaires de survie.
  (Défibrillateur, ventilation artificielle, PLS ...)
- Si la victime est consciente, l'acheminer vers la capitainerie. La sécher et la réchauffer

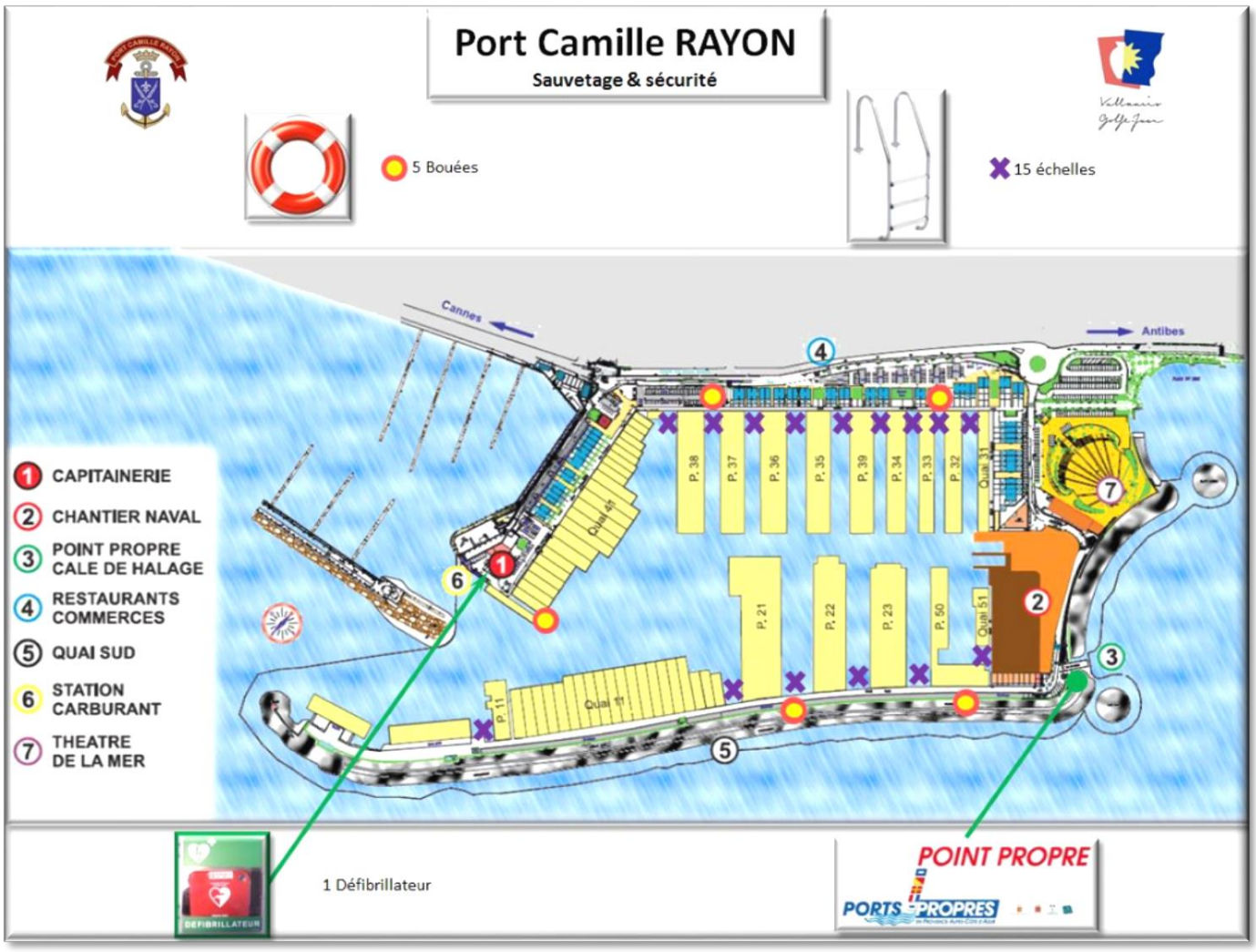

Fiche N° 5

Procédure en cas de véhicule dans le bassin

- Porter secours aux personnes en danger
- Si possible filmer l'évènement
- Prévenir les plongeurs
- Prévenir l'officier d'astreinte, et les surveillants de port
- Prendre les mesures antipollution si nécessaire
- Faire sortir le véhicule de l'eau au plus tôt
  - Réquisitionner la grue du chantier naval où
    Ou
  - Contacter « Dépannage du Golf » **04 93 95 98 33**
- Récupérer une copie des documents du véhicule et du conducteur

Fiche N° 6

Procédure en cas d'urgence en mer

- Contacter le CROSSMED.
  - Par VHF **Canal 16**.
  - Par Téléphone portable **N° Tel. : 196**
  - Préciser Clairement l'importance de la situation :
    - Type de détresse *(Avarie, blessure, malaise, autres…)*
    - Position du navire *(coordonnée GPS ou position estimée)*
    - Type *(moteur ou voile)*, taille et couleur du bateau. 0
    - Nombre de personnes à bord.
  - Rester en écoute radio UHF et VHF + téléphone mobile.

Fiche N° 7

Procédure en cas d'alerte « TSUNAMI »

En cours de mise en place

déclare avoir pris connaissance du plan d'urgence et m'engage à le respecter :

Signatures :

LARA	AMBROGGI
JOSKO	BREISTCHWERD
AIELLO	GEORGES
GONELLA	M'ZATY
BADER	FERRANDINI
LAURENT	LARA RAYON
FOGLIANI	SIMONDI
STERRE	DHAUSSY
CHAOUCH	DANY
ESTEQUE	CHESTA
GALLOIS	CARAYON
MOREAU	ROSIER
FALCONE	HAMIDI
PAUL	